

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 juin 2019 s'est réuni le lundi 17 juin 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILLI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VALAY Laurence, CARBONNET Serge, COUZINEAU Patrick, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à LABARDIN Philippe, de CARBONNET Serge à BENQUET Daniel, de COUZINEAU Patrick à DUBOURG Jean-Luc, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

D.12

Convention de participation à l'opération de promotion du territoire du Val de Garonne a la maison de la nouvelle aquitaine à Paris

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de sa démarche de marketing territorial, le Val de Garonne sera mis en avant à la Maison de la Nouvelle Aquitaine à Paris sur le mois de juin 2019, Considérant que cette opération se traduira par la mise en place de moments clés qui vont venir ponctuer ce mois : le 6 juin par un temps fort dédié à l'emploi, l'économie et l'installation en Val de Garonne et le 13 juin par un temps fort dédié à la diversité culturelle du territoire,

Considérant que cette démarche de valorisation du territoire et de ses activités va s'appuyer sur la présence d'acteurs diversifiés qui apporteront leur concours aux services de Val de Garonne Agglomération,

Considérant que le temps fort du 13 juin 2019 va aborder l'angle culturel et patrimonial du Val de Garonne, et qu'il apparait opportun d'y associer le Directeur des Affaires Culturelles de la Commune,

Considérant qu'il convient dès lors de préciser les modalités de participation de cet agent communal par la formalisation d'une convention,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré**

Valide la convention de participation à l'opération de promotion du territoire du Val de Garonne à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, ci-annexée

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 juin 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24 juin 2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24 juin 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

